



Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles

STAGE : ÉVALUATION DU PLAN DE GESTION DE L'ENS BUTTES ET MARAIS – PUY-DE-DOME

Durée du stage : 6 mois

Période : A partir de février 2025

Durée de travail : 35h/semaine

Indemnité de stage prévue conformément à la réglementation en vigueur.

Lieu de travail : Locaux de la Mairie de Saint-Pierre-le-Chastel (63)

Encadrement : Chargés de mission du Contrat Territorial Sioule-Andelot

Frais de déplacement : les frais kilométriques engagés lors de l'utilisation d'un véhicule personnel seront remboursés sur la base d'un forfait défini. Tous les autres frais engagés seront remboursés sur présentation de justificatifs, sur la base d'un forfait défini.

Présentation de la structure

Le SMADC (Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles) est co-porteur du Contrat Territorial Sioule-Andelot 2023-2025, avec la Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne.

A ce titre, le SMADC assure l'animation et la mise en œuvre du programme d'actions.

La commune de Saint-Pierre-le-Chastel est maître d'ouvrage du Contrat Territorial Sioule-Andelot pour l'action *B3a – Rédaction d'un plan de gestion et mise en œuvre d'études complémentaires concernant « l'ENS Buttes et Marais »*. Cette action doit permettre l'évaluation du plan de gestion de l'ENS, la mise à jour de la cartographie des habitats et des inventaires faunistiques ainsi que la rédaction du nouveau plan de gestion.

Le SMADC souhaite recruter un stagiaire afin de répondre aux missions de la fiche action B3a qui comprend la réalisation de l'évaluation du premier plan de gestion de l'ENS « Buttes et Marais ».

Contexte du stage

L'ENS Buttes et Marais est situé sur la commune de Saint-Pierre-le-Chastel proche de Pontgibaud (63). Le marais est alimenté par plusieurs entrées d'eau et est traversé par le ruisseau du Mazaye. L'ENS Buttes et Marais présente une superficie de 65 ha et regroupe deux types de milieux naturels particulièrement intéressants du point de vue de la faune et de la flore (marais et landes). Le projet de labellisation a été porté par la commune de Saint-Pierre-le-Chastel, qui souhaite protéger cet espace et le faire connaître du public. Ce site a été classé espace naturel sensible d'initiative local (ENSIL) en 2011.

Un premier plan de gestion a été mis en œuvre de 2012 à 2017, et a permis la réalisation de nombreuses actions de restauration et de valorisation des milieux aquatiques. Certains travaux menés dans le cadre du Contrat Territorial Sioule et Affluents ont conduit à d'importantes

modifications du réseau hydrographique et des milieux humides : création de plusieurs mares, renaturation du ruisseau de Mazaye (traversant le marais), création de pontons, ...

Aujourd'hui, afin de définir un nouveau plan de gestion, il est nécessaire de réaliser l'évaluation de cette première phase d'actions. L'objectif sera ensuite de proposer une analyse du site, de ses habitats et des données naturalistes existantes. Ce travail conduira à la définition de différentes méthodologies pour l'actualisation des données faune-flore. En fonction des compétences du profil retenu, ces inventaires pourront être réalisés dans le cadre du stage ou par des prestataires naturalistes. Selon le cahier des charges « ENS » du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, un nouveau plan d'actions et plan de gestion seront ensuite proposés pour le site.

Afin de poursuivre ses actions sur l'ENS « Buttes et Marais », la commune de Saint-Pierre-le-Chastel est engagée dans le Contrat Territorial Sioule – Andelot est assurée la maîtrise d'ouvrage des actions. La réalisation de l'étude bilan, la mise à jour des données naturalistes ainsi que la rédaction d'un nouveau plan de gestion répondent à l'objectif B3 « développer et mettre en œuvre des pratiques de gestion sur les milieux naturels sensibles » du contrat territorial.

Objectifs de stage

- Réaliser l'étude bilan du plan de gestion de l'ENS selon les modalités définies dans le cahier des charges « ENS » du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.
- Récolter les données naturalistes existantes, définir leur validité et suivre l'actualisation des inventaires (cartographie d'habitats, Rhopalocères, Odonates, Amphibiens, Micromammifères) en lien avec les partenaires (LPO, CEN Auvergne, GMA, etc.) et/ou prestataires retenus.
- Réaliser une enquête auprès des différents partenaires afin de compléter l'évaluation.
- Rédiger l'évaluation du plan de gestion et définir les premiers éléments stratégiques pour le plan de gestion à venir.
- Organiser des réunions de concertation et techniques.

Profil recherché

- Stage bac +5, spécialisation biologie / écologie / milieux aquatiques.
- Capacité à travailler en autonomie et en équipe.
- Connaissance du monde agricole, en particulier des éleveurs.
- Bonne connaissance du fonctionnement des cours d'eau et des zones humides.
- Connaissance en identification floristique et faunistique (amphibiens, odonates, rhopalocères, micromammifères) appréciées.
- Maîtrise de la recherche bibliographique.
- Capacité d'organisation, d'analyse et de synthèse, aisance rédactionnelle.
- Maîtrise des outils informatiques bureautique, QGIS.
- Permis B et véhicule indispensables.

Merci d'adresser lettre de motivation et CV à Monsieur Boris SOUCHAL, Président du SMADC – 2, Place Raymond Gauvin - 63390 Saint-Gervais-d'Auvergne, par courrier ou courriel à b.souchal@combrailles.com au plus tard le 15 décembre 2024.

Renseignements auprès de Adeline Huclin (animatrice contrat territorial Sioule-Andelot) : a.huclin@sioule-andelot.fr ou 07.88.43.69.91